

## Qualification pour l'exercice d'activités liées aux animaux de compagnie

L'arrêté du 4 février 2016 apporte des précisions sur les qualifications nécessaires pour exercer des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques, en remplacement du Certificat de Capacité.

...

*Ce document est consultable dans l'espace adhérents du site.*